

1. Programme 088 : Gouvernance environnementale et développement durable

1.1. Présentation du programme

1.1.1. Description du programme

Le programme 088 intitulé « Gouvernance environnementale et développement durable » constitue un axe important et stratégique de la politique environnementale du Ministère de l'Environnement de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement. Dans la dynamique d'un développement plus économes et moins polluantes pour l'environnement, un tel programme, de nature transversale tire sa substance des grands sommets mondiaux tels que Rio de Janeiro, 1992 ; Johannesburg, 2002 et Paris, 2015.

L'objectif stratégique du programme est d'améliorer la gouvernance environnementale et le développement durable au Burkina Faso. Le programme se décline en six (06) actions :

- **Action 08801** : Renforcement du cadre législatif et règlementaire en matière de développement durable. L'action vise à renforcer le cadre législatif et règlementaire en matière de développement durable à travers l'élaboration des outils de mise œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME).
- **Action 08802** : Appuis aux acteurs pour la prise en compte des thématiques Environnement et Développement durable. Son objectif est d'appuyer les acteurs pour la prise en compte des thématiques Environnement et Développement Durable notamment en aidant les Conseils communaux et les Conseils régionaux à intégrer les thématiques Environnement- développement durable -changement climatique dans les Plans communaux ou régionaux de développement (PCD et PRD).
- **Action 08803** : Mobilisation des financements en faveur de l'Environnement et Développement durable. Cette action vise la mobilisation des financements en faveur de l'Environnement et le Développement Durable par la formulation de projets et la mobilisation des ressources liées aux AME.
- **Action 08804** : Diffusion de l'information en matière d'Environnement et Développement durable. L'ambition est de diffuser l'information en matière d'Environnement et Développement Durable par la production et la diffusion de rapports liés à l'environnement et le développement durable.
- **Action 08805** : Accroissement des ressources des cadres de concertation. Son objectif est d'accroître les ressources pour les cadres de concertation en l'occurrence la conférence nationale sur le développement durable et la participation aux Conférences des parties (COP) différentes Conventions internationales.
- **Action 08806** : Accroissement des capacités méthodologiques des cadres de concertation. Elle a pour objectif d'accroître les capacités méthodologiques des cadres de concertation pour en assurer leur tenue régulière.

A cet effet, il contribue à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan d'actions de la transition (PAT) notamment en son objectif stratégique 4.5 « inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions des gaz à effet de serre du pilier 3 « refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ».

Pour la période de 2023 - 2025, les priorités définies afin d'améliorer les performances du programme sont les suivantes :

- Poursuivre le renforcement du cadre législatif et règlementaire en matière de développement durable à travers l'adoption de 04 textes règlementaires sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) ;
- Assurer la prise en compte des thématiques environnementales et de développement durable dans 30 PRD et PCD ;
- Améliorer la mobilisation des financements auprès des fonds liés aux Accords Multilatéraux sur l'Environnement pour un montant de 90 milliards de F CFA ;
- Assurer une meilleure diffusion de l'information en matière d'Environnement et Développement Durable à travers la mise à jour de 190 indicateurs de l'ONEDD ;
- Poursuivre le processus d'accréditation du FIE et de Coris Bank International au fonds vert pour le climat.

Les acteurs chargés de la mise en œuvre de ce programme sont présentés dans le tableau 5:

1.1.2. Analyse diagnostique du programme

1.1.2.1. Contraintes

La mise en œuvre du programme fait face aux contraintes suivantes :

- la forte dépendance des populations vis-à-vis des ressources naturelles renouvelables comme les terres arables, les forêts et les pâturages pour leurs besoins alimentaires et énergétiques ;
- l'apparition plus fréquente des conditions climatiques extrêmes (sècheresses, inondations, vent violents) ;
- les faibles capacités d'adaptation des populations aux effets des Changements climatiques (CC) ;
- les capacités limitées d'investissement dans les infrastructures environnementales ;
- le faible contrôle des pollutions et nuisances.

1.1.2.2. Défis

Les défis du programme sont :

- intégrer les thématiques environnementales et de développement durable dans les référentiels nationaux, sectoriels et locaux de développement ;
- opérationnaliser de l'ensemble des organes institutionnels impliquant dans la gestion de l'environnement et du développement durable ;
- renforcer le cadre juridique et réglementaire en matière de changement climatique et de gouvernance environnementale ;
- renforcer la mobilisation de la finance climat.

1.1.3. La situation d'exécution du programme

La mise en œuvre des actions du programme a permis de :

- augmenter la proportion de plans communaux de développement intégrant les thématiques Environnementale et Développement Durable de 33,33% en 2019 à 40% en 2021 ;
- améliorer la proportion des indicateurs de l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) mis à jour à la périodicité attendue de 75% en 2019 à 83,15% en 2021 ;
- la mobilisation de plus de 25 milliards de francs CFA auprès des mécanismes financiers liés aux Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) ;
- la finalisation de sept (07) documents de projets ;
- l'accréditation en cours du FIE et de Coris Bank International au fonds vert climat ;
- le renforcement des capacités de plus de 4000 personnes sur les thématiques liées à l'environnement et au développement durable ;
- l'inscription de cinq sites sur la Liste Ramsar des zones humides (le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun, la mare de Yomboli, la mare de Darkoye, le barrage de Samendeni et le Parc Urbain Bangrweogo).

1.1.4. Les principaux indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme 088 s'appuie sur un ensemble d'indicateurs de performance comportant des valeurs de référence, des cibles annuelles à atteindre et les structures responsables. Les cibles sont souvent cumulatives.

Tableau n°6 088 : Principaux indicateurs du programme 088

Objectifs	Indicateurs	Référence		2022	Valeurs cibles			Responsable
		Unité	2021		2023	2024	2025	
Objectif stratégique : Améliorer la gouvernance environnementale et le développement durable au Burkina Faso	Indicateur : Proportion des recommandations de la CONADD mises en œuvre	%	ND	100		100		SP/CNDD
ACTION 088 01 : Renforcement du cadre législatif et règlementaire en matière de développement durable								
Objectif Opérationnel : Renforcer le cadre législatif et règlementaire en matière de développement durable	Indicateur 2 : Nombre d'outils spécifiques élaborés pour la mise en œuvre des AME	Nbr	6	3	4	5	6	SP/CNDD
ACTION 088 02 : Appui aux acteurs pour la prise en compte des thématiques Environnement et Développement Durable								
Objectif Opérationnel : Appuyer les acteurs pour la prise en compte des thématiques Environnement et Développement Durable	Indicateur 1 : Proportion de plans communaux de développement intégrant les thématiques Environnement développement durable changement climatique	%	40	46	52	54	56	SP/CNDD
	Indicateur 2 : Nombre annuel d'acteurs accompagnés par le SP/CNDD, par type	Nbr	567	143	143	143	143	SP/CNDD
ACTION 088 03 : Mobilisation des financements en faveur de l'Environnement et Développement Durable								
Objectif Opérationnel : Mobiliser les financements en faveur de l'Environnement et Développement Durable	Indicateur 1 : Montant annuel des financements acquis sur des ressources liées à des AME	Milliard F CFA	10,25	25	30	30	30	SP/CNDD
	Indicateur 2 : Nombre annuel de documents de projets finalisés	Nbr	1	2	2	2	2	SP/CNDD
ACTION 088 04 : Diffusion de l'information en matière d'Environnement et Développement Durable								
Objectif Opérationnel : Diffuser l'information en matière d'Environnement et Développement Durable	Indicateur 1 : Nombre de rapports et notes d'analyse/bilan/capitalisation diffusés	Nbr	18	20	20	20	20	SP/CNDD
	Indicateur 2 : Proportion des indicateurs mis à jour à la périodicité attendu	%	80	87	90	92	93	SP/CNDD
ACTION 088 05 : Accroissement des ressources pour les cadres de concertation								
Objectif Opérationnel : Accroître les ressources pour les cadres de concertation	Indicateur : Budget total mobilisé par le SP/CNDD pour le renforcement des Cadres de Concertation	Million FCFA	80	75	25	75	75	SP/CNDD
ACTION 088 06 : Accroissement des capacités méthodologiques des cadres de concertation								
Objectif Opérationnel : Accroître les capacités méthodologiques des cadres de concertation	Indicateur 1 : Taux moyen de tenue des réunions des cadres de concertation	%	40	50	50	50	50	SP/CNDD

Résultats majeurs (maximum 05) du programme, attendus en 2023		
Résultat majeurs	Indicateurs d'extrants	Cibles 2023
PCD et PRD intégrant les thématiques E/DD	Nombre de PCD et de PRD intégrant les thématiques E/DD	10
Indicateurs mis à jour à la périodicité attendu	Nombre d'indicateurs mis à jour à la périodicité attendu	171
Documents de projets et programmes finalisés	Nombre annuel de documents de projets finalisés	2
Entités nationales accréditées	Nombre d'institutions étatiques et non étatiques accompagnées	2
Système Mesure-Rapportage-Vérification (MRV) opérationnel	Nombre de système MRV fonctionnel	1

Tableau 7 088. : Matrice du cadre logique du programme 088

Nom de l'indicateur	Définition	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation	Source de vérification	Risques	Structure responsable
	(formule de calcul)					
Objectif global du programme 088: Améliorer la gouvernance environnementale et le développement durable au Burkina Faso						
Proportion des recommandations de la Conférence du CNDD mises en œuvre	(nombre de recommandations formulées lors de la Conférence précédente et qui ont été suivies de faits tangibles/nombre total de recommandations qui avaient été formulées)*100.	Biannuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Manque de prise de conscience réelle des acteurs étatiques et non étatiques vis-à-vis des enjeux liés à l'environnement et le développement durable	SP/CNDD
Objectif opérationnel 1 : Renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de développement durable						
Indicateur 2 : Nombre d'outils spécifiques élaborés pour la mise en œuvre des Accords Multilatéraux en matière d'Environnement (AME)	Somme des outils spécifiques élaborés pour la mise en œuvre des Accords Multilatéraux en matière d'Environnement	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD
Objectif Opérationnel 2 : Appuyer les acteurs pour la prise en compte des thématiques Environnement et Développement Durable						
Indicateur 1: Proportion de plans communaux de développement intégrant les thématiques Environnement développement durable changement climatique	(Nombre de Plans Communaux de Développement prenant en compte les thématiques Environnement développement durable changement climatique/ nombre total de plans communaux de développement) *100	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs des collectivités territoriales	SP/CNDD
Indicateur 2 : Nombre annuel d'acteurs accompagnés par le SP/CNDD, par type	Somme des structures effectivement accompagnées par le SP/CNDD, au-delà des formations auxquelles ces dernières pourraient avoir participé	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD
Objectif Opérationnel 3 : Mobiliser les financements en faveur de l'Environnement et Développement Durable						
Indicateur 1: Montant annuel des financements acquis sur des ressources liées à des AME	Somme de l'ensemble des financements acquis au cours de l'année considérée, en lien avec de AME en milliards de FCFA	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD
Indicateur 2 : Nombre annuel de documents de projets finalisés	Somme totale de documents (prodoc) de projets/programmes finalisés au cours de l'année considérée.	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD
Objectif Opérationnel 4 : Diffuser l'information en matière d'Environnement et Développement Durable						

Indicateur 1: Nombre de rapports et notes d'analyse/bilan/capitalisation diffusés	Somme des documents de synthèse ou d'analyse en la matière, produits et diffusés par le SP/CNDD	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD
Indicateur 2 : Proportion des indicateurs mis à jour à la périodicité attendu	(Nombre des indicateurs mis à jour, pour l'année considérée/nombre des indicateurs devant être actualisés)*100.	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible accès à internet, qualité des données fournies	SP/CNDD
Objectif Opérationnel 5 : Accroître les ressources pour les cadres de concertation						
Indicateur: Budget total mobilisé par le SP/CNDD pour le renforcement des Cadres de Concertation	Somme des dépenses réalisées par le SP/CNDD, pour la préparation, l'animation, la capitalisation des réunions des cadres de concertation en milliers de F CFA	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD
Objectif Opérationnel 6 : Accroître les capacités méthodologiques des cadres de concertation						
Indicateur 1: Taux moyen de tenue des réunions des cadres de concertation	(Nombre total de réunions des cadres de concertation tenues au cours de l'année considéré / nombre total de réunions qui auraient dû être tenues, selon les textes statutaires des cadres de concertation) *100	Annuelle	National	Rapports d'activités du SP/CNDD	Faible adhésion des acteurs	SP/CNDD